

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 20 NOVEMBRE 2008

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni dans la salle du conseil sur la convocation de Monsieur Jacques LELOUP Maire, le jeudi 20 novembre 2008 à 19H00.

**Etaient présents :** M. LELOUP Maire, Mme THOMAS, Mlle POUILLON, MM. LE MEUR, RICARD, Adjoint, Mmes CALLOL, FEUILLET, LECONTE, MM. BONNAFI, BRAOUEZEC, LAMBERT, LANDRY, LENTZ, VOREPPE.

**Absent excusé :** M. RUMEAU

**Secrétaire de séance :** Mme FEUILLET Véronique.

\*\*\*\*\*

Après lecture de l'ordre du jour, le Conseil délibère en séance publique.

Approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance du 18/09/08.

### RAPPORT ANNUEL 2007 DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU SECTEUR ELECTRIQUE (SISEM)

M. LE MEUR donne lecture du rapport annuel 2007 du SISEM et informe le Conseil Municipal que ce dernier est à la disposition de chaque conseiller.

M. LE MEUR nous informe que courant 2009, le SISEM allait réaliser sur la Commune les travaux d'enfouissement des lignes électriques situées sur la rue des Ecoles.

### INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Après vote à l'unanimité sont installés : Melles HUERTA Pauline et Romane, JOSÉ Juliana, LAZAROV Sonia, MICHEL Océane, REY Elodie, THEVENOT Justine, THOMAS Mélanie, et M. BARTHET Damien. Ces jeunes sont élus pour 3 ans. Le Conseil les félicite pour leur élection.

### QUESTIONS DIVERSES :

- M. le Maire nous informe d'un courrier reçu de l'Association Melun Val de Seine Volley qui regrette la décision de la C.A.M.V.S, concernant la suppression de leur subvention. La Communauté a du faire des choix en matière de budget afin d'éviter l'impôt ménage.
- M. le Maire nous informe qu'il a reçu les gens du voyage

qui s'étaient installés sur un terrain privé et qu'après cet entretien ces gens se sont engagés à quitter la Commune.

- M. le Maire nous avise qu'il doit se rendre à une réunion en présence de M. le Préfet pour débattre de la question. Que Monsieur le Préfet souhaite créer un terrain de grand passage pour les gens du voyage, et que Voisenon pourrait être concerné.
- Mme CALLOL nous rend compte de l'activité Halloween organisée le 31/10/08 après midi qui s'est très bien passée.
- Mme CALLOL nous informe que la Commission Jeunesse a en projet la création d'un centre de loisirs pour Juillet.
- Mme CALLOL nous fait part que les 9 jeunes élus au Conseil Municipal sont très motivés pour travailler et les en félicite.
- M. LELOUP remercie l'équipe d'animation d'Halloween pour le travail réalisé ainsi que Madame REYNES DUTERTRE qui en parallèle avait organisé un atelier découverte.
- M. BRAOUEZEC remercie Monsieur JAMES pour le travail accompli lors de l'exposition sur la guerre de 14-18.
- M. BRAOUEZEC demande ou est-on des places « arrê minute ». M. le Maire l'informe qu'un courrier a été adressé au propriétaire du mur pour lui demander l'autorisation d'implanter le panneau sur son mur.
- M. RICARD remercie les personnes présentes lors de la cérémonie du 11 novembre.
- M. RICARD nous fait part que 28 enfants de 5 à 10 ans se sont inscrits pour le spectacle de Nemo sur Glace, le Conseil Municipal des Jeunes y est invité et 12 accompagnateurs seront présents. Que 10 places sont disponibles et qu'elles vont être proposées à l'école d'Aubigny. Que, concernant les enfants de 3 à 5 ans une projection cinéma sera réalisée salle du Conseil Municipal le 06/12/08 après midi avec la venue du Père Noël.
- M. RICARD nous informe que le 24/04/09 se déroulera sur Voisenon le Championnat de France de voitures à pédales et que M. et Mme DUTERTRE se proposent de réaliser une voiture.

La séance est levée à 19H45.

## Election du Conseil Municipal des Jeunes



Le 20 novembre dernier s'est tenue l'élection du nouveau Conseil Municipal des Jeunes par les membres de la Municipalité.

Après dépouillement, sont élus : Damien BARTHET, Pauline et Romane HUERTA, Juliana JOSE, Sonia LAZAROV, Océane MICHEL, Elodie REY, Justine THEVENOT, Mélanie THOMAS pour une durée de 3 ans.

Ils auront en charge un budget et participeront à divers projets. De plus, ils seront les porte-paroles des jeunes du village.

Souhaitons leur bonne chance dans leur mission.

